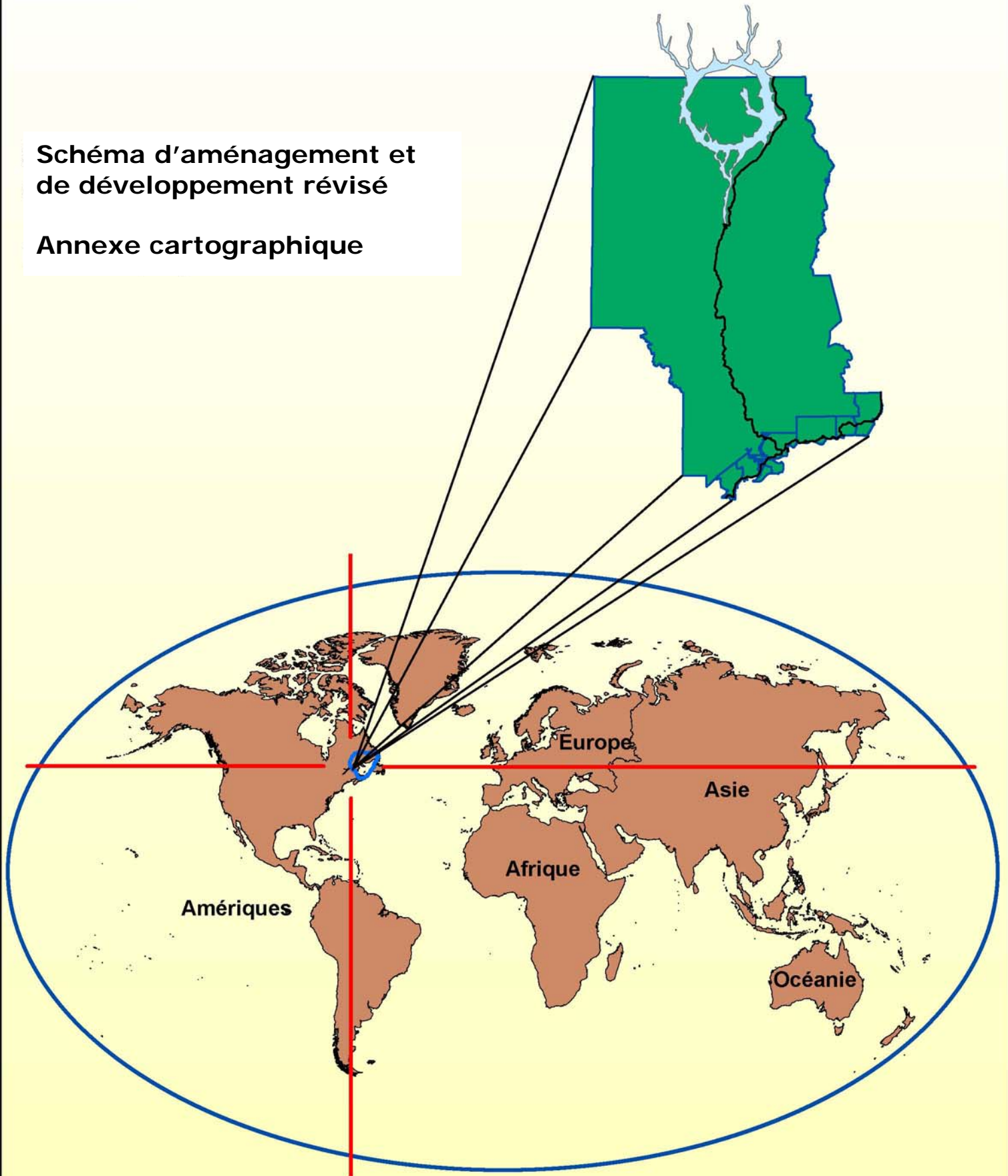




Schéma d'aménagement et
de développement révisé

Annexe cartographique



Annexe cartographique

La présente annexe cartographique fait partie intégrante du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Manicouagan.

Il contient, pour chaque municipalité du territoire et pour les TNO, une représentation cartographique qui illustre :

A- Les grandes affectations du territoire

B- Les zones de contraintes

- Naturelles
- Anthropiques

C- Les territoires d'intérêt

- Écologique
- Esthétique
- Historique et culturel

D- Les équipements et infrastructures

- Transport
- Transport d'énergie
- Services publics

E- Les équipements récréotouristiques

Dans la présente annexe, en cas de contradiction, le texte du schéma prévaut sur les représentations cartographiques.

TABLE DES MATIÈRES

Plan 1	Ragueneau
Plan 2	Chute-aux-Outardes
Plan 3	Pointe-aux-Outardes
Plan 4	Pointe-Lebel
Plan 5	Baie-Comeau
Plan 6	Franquelin
Plan 7	Godbout
Plan 8	Baie-Trinité
Plan 9	Territoire non organisé de la Rivière-aux-Outardes
Plan 10	TNO aquatique